ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 47669

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État et lui demande de bien vouloir lui indiquer selon quelles modalités les ressortissants de ce régime peuvent bénéficier d'un départ en retraite anticipé à 60 ans, qu'ils soient reconnus travailleurs handicapés ou atteints d'une maladie professionnelle.

Données clés

Auteur : M. Marc Dolez
Circonscription : Nord (17e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47669
Rubrique : Retraites : régime général
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 janvier 2014, page 329
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)